

Québec, le 10 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Le 9 septembre dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, a confirmé l'octroi d'un premier soutien financier à de nouveaux organismes dans le cadre du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, volet : promotion des droits. L'accueil de ces organismes s'est fait à partir de l'enveloppe de 2,6 M\$ destinée à cette fin, annoncée le 19 juillet dernier.

Je tiens à vous informer que le fait que votre organisme n'ait pas été inclus dans cette première vague d'annonce signifie que votre demande de soutien financier est toujours en cour d'analyse. Des sommes demeurent disponibles dans l'enveloppe réservée à l'accueil de nouveaux organismes, et d'autres annonces concernant l'octroi d'un premier soutien financier pourraient avoir lieu d'ici la fin de l'exercice financier 2019-2020.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : sacais.soutienfinancier@mtess.gouv.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La directrice,



Lucie Goulet